



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les Produits Dangereux Canadien (RPD) (DORS/2015/17)

FDS n° : 088712

### RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

#### 1. IDENTIFICATION

##### Identificateur de produit

**Nom du produit** RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

##### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 088712

**Numéro  
Substance/mélange** CF1  
Mélange

##### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées** Huile moteur

**Utilisations déconseillées** Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.\*\*\*

##### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** TOTAL CANADA INC.  
220, LAFLEUR  
LASALLE, QUEBEC  
H8R 4C9  
Tel: (514) 595-7579 or 1-800-463-3955  
Fax: (514) 595-5950

**Point de contact** service HSE

**Adresse e-mail** ProductSafety@total.com

##### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

**Numéro de téléphone de l'entreprise**

1-800-463-3955

1-866-928-0789 (For Emergencies, call CARECHEM 24/7 Domestic)

1-215-207-0061 (For Emergencies, call CARECHEM 24/7 International)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée - **Catégorie 3\*\*\***

##### Éléments d'étiquetage

**ATTENTION\*\*\***

Version HGHS

FDS n° : 088712

**RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40**

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

**Mentions de danger**

Provoque une légère irritation cutanée\*\*\*

**Conseils de prudence - Intervention****Peau**

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin\*\*\*

**Autres informations****Propriétés physico-chimiques**

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

**Propriétés environnementales**

Le produit peut former un film d'huile sur la surface de l'eau, ce qui peut empêcher l'échange d'oxygène. Ne pas rejeter dans l'environnement.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Mélange****Nature chimique**

Huile minérale d'origine pétrolière.

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités***	265-157-1***	64742-54-7	40<50
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic***	265-169-7***	64742-65-0	10<20
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated***	500-393-3***	157707-86-3	5<10
bis(nonylphenyl)amine***	253-249-4***	36878-20-3	1<2.5
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]***	298-577-9***	93819-94-4	1<2.5
Molybdène dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain***	457-320-2	^	0.1<0.25

**Informations complémentaires**

Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

**4. PREMIERS SECOURS****Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition****Conseils généraux**

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	évacuer la victime à l'air frais et la laisser au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Le secouriste doit se protéger. Voir section 8 pour plus de détails. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle au moyen d'un Pocket Mask® muni d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une légère irritation cutanée. Peut produire une réaction allergique.***
<b>Contact avec les yeux</b>	Non classé d'après les données disponibles.***
<b>Inhalation</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.***
<b>Ingestion</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.***
<b>Symptômes</b>	Pas d'information disponible.***

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Conseils aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.
------------------------------	---------------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). poudre ABC. Mousse. Eau pulvérisée ou en brouillard.
<b>Unsuitable Extinguishing Media</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.
<b>Risque particulier</b>	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO <sub>2</sub> , hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO <sub>2</sub> et SO <sub>3</sub> ) et du sulfure d'hydrogène H <sub>2</sub> S. Mercaptans. Oxydes de zinc. oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NOx).***

### Données sur les risques d'explosion

Version HGHS



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

**Sensibilité à l'impact**                      Aucun(e).  
**Sensibilité à la décharge statique**      Aucun(e).

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**      Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. Eloigner le personnel non concerné.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Informations générales**                      Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toute source d'ignition.

**Autres informations**                              Voir Section 12 pour toute information supplémentaire.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

**Informations générales**                      Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement**                      Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Si nécessaire, endiguer le produit avec de la terre sèche, du sable ou d'autres matériaux similaires non combustibles.

**Méthodes de nettoyage**                        Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. En cas de contamination de sol, enlever le sol souillé pour traitement ou élimination, en conformité avec les réglementations locales.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger**                      Équipement de protection individuelle, voir section 8. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Prévention des incendies et des explosions**                      Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Mesures d'hygiène**                              Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements

Version HGHS



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

de travail.

### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques/Conditions de stockage** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Stocker à température ambiante. Protéger de l'humidité.

**Matières à éviter** Oxydants forts.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Brouillard d'huile minérale :  
 USA : OSHA (PEL) TWA 5 mg/m<sup>3</sup>, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m<sup>3</sup>, STEL 10 mg/m<sup>3</sup>, ACGIH (TLV) TWA 5 mg/m<sup>3</sup> (hautement raffinée).\*\*\*  
 Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle. Ne contient pas de substance ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle présente en concentration supérieure aux seuils réglementaires.\*\*\*

**Légende** Voir section 16

### Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.\*\*\*

### Mesures de protection individuelle, comme le port d'un équipement de protection individuelle

**Informations générales** Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Les recommandations sur les équipements de protection individuelle (EPI) s'appliquent au produit EN L'ETAT. En cas de mélange ou de formulation, il est conseillé de contacter les fabricants de ces EPI.\*\*\*

**Protection des yeux/du visage** En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

**Protection de la peau et du corps** Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

Version HGHS



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

### Protection des mains

Gants résistants aux hydrocarbures: Caoutchouc fluoré. Caoutchouc nitrile. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.\*\*\*

### Protection respiratoire

Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire muni d'une cartouche combinée vapeurs/particules. Attention ! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.\*\*\*

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

Aspect		limpide	
Couleur		ambre	
État physique @20°C		liquide	
Odeur		caractéristique	
Seuil olfactif		Pas d'information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques</b>	<b>Méthode</b>
pH		Pas d'information disponible	
Point/intervalle de fusion		Pas d'information disponible	
Point/intervalle d'ébullition		Pas d'information disponible	
Point d'éclair	222*** °C 410 °F	Pas d'information disponible	ASTM D93 ASTM D93.
Taux d'évaporation		Pas d'information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Pas d'information disponible	
supérieure		Pas d'information disponible	
inférieure		Pas d'information disponible	
Pression de vapeur		Pas d'information disponible	
Densité de vapeur		Pas d'information disponible	
Densité relative	0.850	@ 15 °C	
Masse volumique	850 kg/m <sup>3</sup>	@ 15 °C	
Hydrosolubilité		Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants		Pas d'information disponible	
logPow		Pas d'information disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Pas d'information disponible	
Température de décomposition		Pas d'information disponible	
Viscosité, cinématique	80.8*** mm <sup>2</sup> /s	@ 40 °C	ASTM D445

Version HGHS



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

<b>Propriétés explosives</b>	13.6*** mm2/s	@ 100 °C	ASTM D445
<b>Propriétés comburantes</b>	Non-explosif		
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Non applicable		
<b>Autres informations</b>	Aucune dans les conditions normales d'utilisation		
<b>Point de congélation</b>	Pas d'information disponible		
<b>Point d'écoulement</b>	-49*** °C		ASTM D 97

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucune dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur et des étincelles.
<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. Mercaptans. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO2 et SO3) et du sulfure d'hydrogène H2S. Oxydes de zinc. Oxydes d'azote (NOx). oxydes de phosphore.***

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations concernant les voies d'exposition possibles

<b>Symptômes</b>	Pas d'information disponible.***
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une légère irritation cutanée. Peut produire une réaction allergique.***
<b>Contact avec les yeux</b>	Non classé d'après les données disponibles.***
<b>Inhalation</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.***
<b>Ingestion</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.***

#### Effets différés, immédiats et chroniques d'une exposition à court-terme et à long-terme

Version HGHS

FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

### Toxicité aiguë - Informations sur le produit

<b>Orale</b>	Non classé d'après les données disponibles***
<b>Dermale</b>	Non classé d'après les données disponibles***
<b>Inhalation ATEmix (inhalation-poussière/brouillard)</b>	Non classé d'après les données disponibles*** 7.40*** mg/l***

### Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités*** 64742-54-7	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD 420)	LD50 > 5000 mg/kg bw (rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic*** 64742-65-0	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD 420)	LD50 > 5000 mg/kg bw (rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5.53 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated*** 157707-86-3	LD50 > 5000 mg/kg (rat - OECD 401)	LD50 > 3000 mg/kg (rat - OECD 402)	LC50 (4h) 1.17 mg/l (rat - vapour - OECD 403) LC50 (4h) 0.9 mg/l (rat - vapour - OECD 403) LC50 (4h) 1.4 mg/l (rat - vapour - OECD 403)
bis(nonylphenyl)amine*** 36878-20-3	LD50 > 5000 mg/kg (Rat - OECD 401)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 402)	
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]*** 93819-94-4	LD50 2600 mg/kg (Rat)	LD50 > 3160 mg/kg (Rabbit - OECD 402)	LC50(1h) > 2 mg/l (Rat - OECD Test Guideline 403)
Molybdène dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain*** ^	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 425)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 402)	

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation de la peau.***
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non classé d'après les données disponibles. Le fournisseur d'un ou plusieurs composants entrant dans la formulation indique qu'il dispose des données sur le(s) composants et/ou des mélanges similaires confirmant qu'au taux d'utilisation appliqué aucune classification n'est requise.***
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non classé d'après les données disponibles. Contient une (des) substance(s) sensibilisante(s). Peut produire une réaction allergique.***
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé d'après les données disponibles.***
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé d'après les données disponibles. Lors de l'utilisation dans les moteurs, l'huile est contaminée par de faibles quantités de produits de combustion. Les huiles moteurs usagées ont occasionné des cancers de la peau sur des souris lors de leur application répétée ou continue. Le contact occasionnel de l'huile moteur usagée avec la peau ne devrait pas provoquer d'effets graves sur l'homme à condition de l'éliminer par un nettoyage efficace à l'eau et au savon.***

Version HGHS



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

**Toxicité pour la reproduction**  
**Effets sur les organes-cibles**  
**(STOT)**

Non classé d'après les données disponibles.\*\*\*  
Aucun à notre connaissance.\*\*\*

**STOT - exposition unique**  
**TSOC - exposition répétée**  
**Danger par aspiration**

Non classé d'après les données disponibles.\*\*\*  
Non classé d'après les données disponibles.\*\*\*  
Non classé d'après les données disponibles.\*\*\*

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

##### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour les microorganismes
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités*** 64742-54-7	EL50 (48h) > 100 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata - OECD 201)	LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) > 10000 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
Distillates (petroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic*** 64742-65-0		LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) > 10000 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated*** 157707-86-3	EL50 (72h) > 1000 mg/l (Scenedesmus capricornutum - OECD 201) NOELR (72h) 1000 mg/l (Scenedesmus capricornutum - OECD 201)	LL50 (96h) > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	EL50 (48h) > 150 mg/l (Daphnia magna) LL50 (96h) > 5002 ppm (Americamysis bahia - OECD 202)	
bis(nonylphenyl)amine*** 36878-20-3	EC50(72h) 600 mg/l (Selenastrum capricornutum)***	LC50(96h) > 100 mg/l (Zebra Fish)***	EC50 (48h) > 100 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	EC50(0.1 d) > 1,000 mg/l (Sludge)***
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]*** 93819-94-4	EbC50 (96h) 2.1 mg/l Selenastrum capricornutum (OECD 201)	LC50 (96h) 4.5 mg/l Oncorhynchus mykiss (OECD 203)	EL50 (48h) 5.4 mg/l Daphnia magna (OECD 202)	
Molybdene dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain*** ^	EC50 (72h) 14 mg/l (Selenastrum capricornutum - OECD 201)	LL50 (96h) 94.8 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) 50 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	

##### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Version HGHS



FDS n° : 088712

**RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40**

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

**Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants**

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités*** 64742-54-7		NOEL (21d) 10 mg/l (Daphnia magna - QSAR Petrotox)	NOEL (14/28d) > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrotox)	
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic*** 64742-65-0		NOEL (21d) 10 mg/l (Daphnia magna - OECD 211)	NOEL (14/28d) > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrotox)	
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated*** 157707-86-3	NOELR (72h) 1000 mg/l (Scenedesmus capricornutum - OECD 201)	NOELR (21d) 125 mg/l (Daphnia magna - OECD 211) NOELR (96h) 5002 ppm (Americamysis bahia - OECD 202)	NOELR (96h) 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	

**Effets sur les organismes terrestres** Pas d'information disponible.**Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Informations sur le produit** Pas d'information disponible.**logPow** Pas d'information disponible**Informations sur les composants**

Nom Chimique	log Pow
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités*** 64742-54-7	-
bis(nonylphenyl)amine*** 36878-20-3	7.7
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]*** 93819-94-4	0.9
Molybdene dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain*** ^	5.1

**Mobilité****Sol** Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.**Air** Il y a peu de pertes par évaporation

Version HGHS



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

**Eau** Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

### Autres effets néfastes

**Informations générales** Pas d'information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Traitement des déchets

#### **Déchets de résidus/produits inutilisés**

Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Dispose of in accordance with all applicable national environmental laws and regulations. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Autres règlements : Normes fédérales canadiennes inexistantes; cependant, les installations fédérales d'élimination des rebuts sont généralement limitées à 15 mg/L pour l'ensemble des huiles et des graisses. Il pourrait exister des normes provinciales et celles-ci devraient être demandées au moment où les autorités sont averties.\*\*\*

#### **Emballages contaminés**

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.\*\*\*

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TDG** non réglementé

**ICAO/IATA** non réglementé

**IMDG/IMO** non réglementé

**ADR/RID** non réglementé

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du Canada (DORS/2015/17) et la fiche de données de sécurité (FDS) contient toute l'information requise en vertu du RPD

### Inventaires Internationaux

Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées d'enregistrement dans les inventaires suivants :

- États-Unis (TSCA)
- Corée (KECL)
- Europe (EINECS/ELINCS/NLP)
- Australie (AICS)
- Canada (DSL/NDSL)
- Chine (IECSC)
- Japon (ENCS)\*\*\*

Version HGHS



FDS n° : 088712

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

### Inventaires Internationaux

Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées d'enregistrement dans les inventaires suivants :  
Canada (DSL/NDL)

### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA  
HMIS

Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1\*\*\*  
Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1\*\*\*

Instabilité 0  
Danger Physique 0

Danger particulier. -  
Protection individuelle  
X

Date de révision:  
Révision

2019-04-24  
Revue du document\*\*\*

#### Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)

UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

NTP = National Toxicology Program = Programme National de Toxicologie

#### Section 8

TWA (Time Weight Average): Valeur moyenne d'exposition

STEL (Short Term Exposure Limits): Valeur limite d'exposition à court terme

+ Produit sensibilisant  
C: Cancérogène  
Ceiling: Valeur Limite Plafond

\* Désignation de la peau  
R: Toxique pour la reproduction

Version HGHS



FDS n° : 088712

**RUBIA TIR 7900 SYN 0W-40**

Date de la version précédente: 2018-06-26

Date de révision: 2019-04-24

Version 2

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**

Version HGHS